

**Bureau de l'ordre public
et de la sécurité intérieure**
Affaire suivie par : Françoise ABRIAL
Tél. : 04 75 66 51.21
pref-ordre-public@ardeche.gouv.fr

Privas, le 30 octobre 2020

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires

(en communication à MM. les sous-préfets)

OBJET : Adaptation posture VIGIPIRATE « **Attentat de Nice** »

La France est, pour la première fois depuis les attentats de janvier 2015, l'objet de 3 attaques terroristes en moins d'un mois : le 25 septembre à Paris, le 16 octobre à Eragny (95) et le 29 octobre à Nice (06).

Compte tenu des circonstances, la posture VIGIPIRATE est rehaussée au niveau « **Urgence attentat** » sur l'ensemble du territoire national à compter de ce jour. Elle sera réévaluée en fonction de l'évolution de la situation.

Cette posture prend en compte les spécificités des mois à venir, malgré les aléas liés aux effets de la crise sanitaire du covid-19. Elle adapte le dispositif en mettant l'accent sur le renforcement de la surveillance et des contrôles.

Les activités, le stationnement et la circulation aux abords des installations et bâtiments désignés comme cibles potentielles doivent être restreints voire interdits :

- lieux de culte et cimetières,
- établissements de santé,
- établissements médicaux-sociaux et sociaux,
- établissements scolaires,
- bâtiments officiels.

En outre, la surveillance des lieux de cultes et des cimetières doit être renforcée **immédiatement**, particulièrement en cette période des fêtes de la Toussaint.

Il est également rappelé les consignes de vigilance autour des sites symboliques regroupant les institutions publiques notamment, ainsi qu'aux abords des lieux de commémoration du 11 novembre.

Cela implique une forte mobilisation de vos policiers municipaux et des dispositifs communaux de vidéoprotection, en appui des forces de l'ordre.

Enfin, je vous demande de mettre en place les logogrammes « **Urgence attentat** » en cohérence avec le niveau actuel du plan VIGIPIRATE, téléchargeables sous le lien suivant :

<http://www.gouvernement.fr/risques/le-citoyen-au-coeur-du-nouveau-dispositif-vigipirate>

Je sais compter sur votre totale mobilisation.

Le Préfet,



Françoise SOULIMAN